

PROGRAMME DE SOUTIEN PERSONNALISÉ AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DES CONTEUR.EUSES (COACHING) – 2024-2025

Date limite pour le dépôt des demandes : 22 SEPTEMBRE 2024

Objectifs du programme

Le Programme de soutien personnalisé au développement des compétences du conteur ou de la conteuse (coaching) vise l'amélioration des compétences actuelles ou l'acquisition de nouvelles compétences chez les professionnel.les du conte, soit :

- La recherche d'information liée au conte
- L'analyse d'une histoire
- La composition d'une histoire
- Les techniques de voix et de diction
- Les techniques de mouvement
- Les techniques d'improvisation
- L'utilisation d'autres formes d'art complémentaires à sa démarche
- La création d'un spectacle de conte
- La mise en scène d'un spectacle
- La diffusion d'un spectacle
- L'analyse de la profession
- La création d'interventions en médiation avec le conte
- La gestion de carrière professionnelle
- La démarche artistique
- L'entraînement artistique
- Les technologies utiles à sa pratique

Descriptif du programme

Le mentorat (*coaching*) est une forme d'apprentissage personnalisé qui vise le développement des compétences et des ressources du ou de la conteur.euse dans sa pratique professionnelle.

La personne mentor (*coach.e*) est là pour questionner, proposer des approches et des

structures de soutien fondées sur l'exploration. **Elle n'est pas là pour donner des recettes toutes faites, mais bien pour faire réfléchir la personne qu'il ou elle accompagne et pour l'amener à trouver par elle-même les réponses aux questions qu'elle se pose sur sa pratique.**

Il est à noter qu'un.e individu participant au programme peut demander à travailler avec deux mentors. Dans ce cas, chacun.e des mentors sera évalué.e par le jury.

Durée du programme

Les personnes dont la candidature sera retenue obtiendront un suivi individuel par le ou la mentor de leur choix au rythme, à la fréquence et dans le contexte qui répond le mieux à leurs besoins. Ainsi, elles auront la chance de travailler sur des aspects spécifiques de leur pratique artistique durant une longue période de temps. De ce fait, les individus intéressé.es doivent être en mesure de démontrer la pertinence de leur participation au programme dans une perspective à long terme.

La durée des interventions est variable, mais limitée à un maximum de 20 heures par candidat.e. Aucun mentorat ne peut se terminer **après le 02 mars 2025**.

Qualification et choix du mentor

Le ou la mentor est une personne-ressource dont l'expertise est en lien avec la problématique identifiée. Elle accompagne le ou la participant.e dans l'acquisition des compétences visées et lui permet d'acquérir plus d'autonomie.

Résultats attendus

Les individus sélectionné.es auront la responsabilité de maximiser le temps passé auprès de leur mentor. Il ne s'agit pas d'un atelier où c'est le formateur ou la formatrice qui dirige, mais bien d'un **travail de cocréation qui demande une implication maximale des personnes retenues**. Celles-ci, dans leur demande, devront donc démontrer l'impact durable qu'aura ce mentorat dans le développement de leurs compétences. C'est également afin de maximiser les retombées du programme que le nombre de besoins à couvrir devra se limiter à trois.

Les résultats attendus dépendront des objectifs identifiés dans chacune des candidatures.

- Le statut professionnel du conteur ou de la conteuse correspond au profil recherché;
- Les compétences à travailler et les besoins en mentorat sont bien identifiés et réalistes (**maximum de trois**);
- L'explication du choix du mentor est claire et logique en fonction des besoins énoncés;
- Le candidat ou la candidate a su démontrer que les compétences visées vont au-delà des besoins spécifiques d'un projet de spectacle et auront un impact sur son développement artistique et professionnel à moyen et long termes.



La candidature doit démontrer un lien clair entre le mentorat demandé et la démarche artistique du conteur ou de la conteuse.

Les réponses seront transmises au courant de la première semaine d'octobre.

Inscription

Les personnes intéressées doivent remplir le [formulaire d'inscription](#) et transmettre l'ensemble des documents exigés à formation@conte.quebec.

DATE LIMITE : 22 SEPTEMBRE 2024 - À MINUIT

DIRECTIVES POUR LES PROJETS ACCEPTÉS

Une fois leur demande acceptée, les participant.es devront présenter un **plan de mentorat (coaching) comprenant un échéancier** ainsi qu'un **budget prévisionnel complet du mentorat** à la personne responsable du programme. Il est à noter que le plan doit être créé avec la personne mentor et signé par elle.

Les candidat.es retenu.es disposeront d'un **maximum de 20 heures de mentorat**. Ce nombre peut varier selon les besoins de la personne mentorée.

Les rencontres de mentorat se tiendront **entre le 1er octobre 2024 et le 2 mars 2025**. L'horaire des rencontres sera déterminé par un accord commun entre l'individu retenu et son ou sa mentor.

À mi-chemin du mentorat, un suivi sera effectué afin de s'assurer que le tout se déroule correctement, de valider que le plan est respecté et/ou d'a toute modification au cheminement prévu.

Enfin, dans les trois mois suivant la fin de la participation au programme, un **formulaire d'évaluation** sera soumis aux personnes mentorées.

Il est à noter que les participant.es pourront en tout temps communiquer avec la personne responsable du programme afin de lui faire part d'une problématique rencontrée dans le cadre de leur mentorat, ou encore si un besoin d'encadrement supplémentaire se fait sentir.

POUR COMMUNIQUER AVEC NOUS

David Berthiaume-Lachance

formation@conte.quebec

514 970-7276

7755, boulevard Saint-Laurent, suite 300

Montréal (Québec) H2R 1X1

Ce programme est offert par le Regroupement du conte au Québec grâce à la contribution financière du Gouvernement du Québec et le programme Intervention-Compétences, lui-même propulsé par Compétence-Culture et le FDRCMO.

Avec la participation financière de :

Québec 

